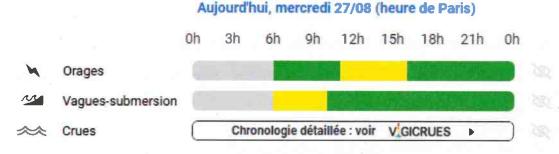


# ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE ORAGE

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

METEO-France



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

### Qualification de la situation :

### Mercredi 27 août 2025:

Les nuages sont nombreux le matin, accompagnés d'averses. Des orages localisés éclatent en milieu de journée.

En soirée, les éclaircies reprennent le dessus, mais les averses sont plus durables sur les Monts d'Arrée ainsi que sur la Cornouaille intérieure.

15 millimètres est le cumul maximum de pluie attendu sur la Cornouaille intérieure. En fin de matinée, vent de Sud-Ouest assez fort, sur le nord-ouest du département ; atténuation ensuite. Rafales atteignant 55 km/h.

Températures maximales : comprises entre 20 et 22 degrés.

#### **CONSIGNES**

## Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- → Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- → Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- → Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- → Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- → Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- → Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

## Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- → La Météo : <u>www.meteofrance.com</u>
- → Les Crues : <a href="http://vigicrues.gouv.fr">http://vigicrues.gouv.fr</a>
- → Les Conditions de circulation : <a href="http://www.bison-fute.gouv.fr">www.bison-fute.gouv.fr</a>, <a href="http://www.finistere.fr/Inforoute29">http://www.finistere.fr/Inforoute29</a>
- → Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions): <a href="http://data.shom.fr">http://data.shom.fr</a> (en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues: hauteur significative et direction de la mer) ou bien <a href="http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues">http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues</a>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Quimper, le 27 août 2025

Le préfet, Pour le préfet, L'adjoint à la cheffe du SIDPC

Benjamin LECUP